

Octobre 2018

Commune Nouvelle

Depuis plusieurs mois, les conseils municipaux d'Arçais et de Saint Hilaire La Palud ont souhaité amorcer une réflexion autour d'un possible renforcement des coopérations entre nos deux communes et, ainsi, anticiper sur les meilleures façons de répondre aux besoins légitimes de tous nos concitoyens.

Cette démarche de concertation, animée en toute transparence et dans le seul souci de l'intérêt général, fait aujourd'hui écho à de récentes dispositions législatives.

La Loi du 16 décembre 2010 propose, en effet, aux communes volontaires de créer, par l'intermédiaire d'un regroupement, une commune nouvelle, appelée à bénéficier de recettes supplémentaires, octroyées par l'Etat.

Dans un contexte de fortes contraintes financières et donc nécessitant des mutualisations de moyens, l'enjeu est bien d'accroître, grâce à une harmonisation des fiscalités, la capacité d'action et de rayonnement de nos communes, en assurant le maintien d'un service public de proximité de qualité.

Il est, par ailleurs, prévu que les deux communes fondatrices deviennent alors des communes déléguées, lesquelles, dans le respect de leurs spécificités, pourront être représentées, à parité, au sein de la future commune nouvelle.

Nos territoires communaux, réunis dans un "bassin de vie" commun et dépositaires de la longue histoire humaine du Parc naturel Régional du Marais Poitevin, partagent aujourd'hui les mêmes préoccupations et font face aux mêmes difficultés.

Aussi, au regard des immenses défis auxquels sont confrontées nos communes, il était donc de notre responsabilité d'élus d'ouvrir cette réflexion préalable.

.../...

Les champs d'action ne manquent pas, que ce soit :

*le développement du commerce en centre-bourg et des services en direction de tous les administrés, actifs comme seniors,
la pérennisation de nos regroupements scolaires,
l'entretien de nos infrastructures routières et de nos voies de circulation entre les communes, la valorisation de notre patrimoine bâti communal et de notre potentiel touristique maraichin,
ou encore la préservation de l'environnement et la sauvegarde de nos prairies naturelles et de nos élevages...*

Autant de projets intéressant le devenir même de nos communes qu'il conviendra de promouvoir avec force de convictions !

Nous le savons tous, les populations d'Arçais et de Saint-Hilaire La Palud n'ont pas attendu leurs élus pour agir et ont été conduites, ces dernières années et avec la volonté d'unir leurs forces, à s'associer autour de projets partagés !

Nous prendrons bien entendu en compte vos propres interrogations et nous y apporterons les réponses que vous êtes en droit d'attendre de vos élus.

*Comment une commune nouvelle est administrée ?
Quelle est la place laissée aux communes déléguées, initiatrices d'un projet de regroupement ?
Quelle nouvelle organisation pour nos services municipaux ?
Comment mieux aider nos associations demain ?*

Et bien d'autres questionnements encore.... Rien ne sera éludé, tout devra être débattu.

Cette réflexion devait nous permettre d'ouvrir avec vous un échange serein et ouvert afin que nos conseils municipaux actent par une délibération concordante le mariage de nos deux communes.

Des circonstances indépendantes de notre volonté (des élections municipales partielles doivent se tenir à Arçais suite à la perte du tiers de l'effectif du conseil municipal) nous obligent à retarder cette prise de décision. Nous en profiterons donc pour rallonger cette période de concertation avec vous tous afin que chacun d'entre vous s'approprie la démarche.

Nous avons projeté d'organiser une réunion d'information le 18 octobre prochain. Au regard des événements celle-ci est annulée. Nous reviendrons vers vous dès que possible .

La phase de concertation qui s'ouvre éclairera les décisions futures et permettra d'affiner, tout au long de l'année 2019, cette démarche collective et d'accompagner les éventuels changements annoncés.

Un long travail s'engage ! A nous tous de le mener avec sérieux, en garantissant l'implication de chacun.

Construisons ensemble l'avenir que nous voulons !

L'Équipe Municipale